

Arrêté n° 2320 CM du 11 décembre 2024 portant nomination de Mme Vaihere FERRAND en qualité de directrice de la Délégation à l'habitat et à la ville (DHV)

(NOR : DHV24000166AC)

Paru in extenso au journal officiel n°148 N du 13/12/2024 à la page 23245 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 13/12/2024

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 641 CM du 20 mai 2016 modifié portant création et organisation de la délégation à l'habitat et à la ville ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 11 décembre 2024,

Arrête :

Article 1er

Mme Vaihere FERRAND est nommée en qualité de directrice de la Délégation à l'habitat et à la ville (DHV) à compter du 13 décembre 2024.

Art. 2

L'arrêté n° 822 CM du 12 juin 2024 portant nomination de Mme Vaihere FERRAND en qualité de directrice de la délégation à l'habitat et à la ville par intérim est abrogé le 12 décembre 2024 au soir.

Art. 3

Le présent arrêté sera notifié à Mme Vaihere FERRAND et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 11 décembre 2024.
Moetai BROTHERRSON